

OBJET LOCATION DE VEHICULES AVEC CHAUFFEURS

APPROBATION DU PROJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LES MARCHES**

DEVELOPPER UNE ENTREPRISE MODERNE ET PERFORMANTE AU SERVICE DE TOUS

Le présent rapport a pour objet d'autoriser le lancement d'une nouvelle procédure d'appel d'offres pour la location de véhicules avec chauffeurs, pour le transport de matériaux et de tous objets ou matières pouvant être règlementairement assuré par des véhicules terrestres à moteur sans aménagement spécial

En effet, par délibération n°10/4-40 du 10 juillet 2010, vous avez approuvé la passation et les modalités du marché de location de véhicules avec chauffeurs, et m'avez autorisé à signer avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres.

Néanmoins, à l'issue de cette procédure, il est apparu :

- 1) que 2 lots du marché n'avaient pu être pourvus (l'un infructueux, l'autre sans suite) ;
- 2) qu'il convient de compléter l'offre de prestations pour faire face à des besoins supplémentaires.

De fait, ce nouveau marché comprendra 2 lots dont les caractéristiques figurent ci-dessous :

N° DE LOT	CATEGORIE	SPECIFICITES	NATURE DU TRANSPORT	NOMBRE	MONTANT MINI TTC ANNUEL	MONTANT MAXI TTC ANNUEL
N° 1 : Utilitaires Poids Lourds	Camion bennable d'un PTAC de 19 tonnes maximum	2 places assises minimum mentionnées sur Carte Grise & porte arrière de la caisse à 2 battants.	Transport d'au moins 1 agent et de marchandises lourdes Charge Utile mini de 10 tonnes	2	84 370 €	112 493 €
	Camion bennable d'un PTAC de 14,5 Tonnes maximum	3 places assises mentionnées sur Carte Grise	Transport de 2 agents & de marchandises lourdes Charge Utile mini de 07 tonnes.	2	81 650 €	109 000 €
N° 2 : Utilitaires Véhicules Légers	Camion à double-cabine bennable d'un PTAC de 3.5 Tonnes	6 places assises minimum mentionnées sur Carte Grise - Ridelles ré-haussées & Signalétique de Type 2	Transport de 5 agents et marchandises semi-lourdes Charge Utile mini de 500 kgs.	3	97 200 €	129 600 €
TOTAL				7	263 220 €	351 093 €
Soit HT					242 599 €	323 588 €

Compte tenu des éléments qui précèdent, je vous demande :


- 1° d'approuver la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché de location de véhicules avec chauffeurs, comme suit :
 - procédure d'appel d'offres ouvert à bons de commandes (articles, 10, 57 à 59 et 77) du Code des Marchés Publics) ;
 - fractionnement par lots pouvant donner lieu chacun à un marché distinct établis en fonction des critères techniques précités (article 10 du CMP) ;

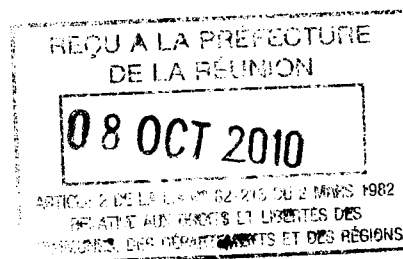
Rapport n° 10/5-75

- marché à bons de commandes sur la base d'un prix journalier de service fait, ainsi qu'à l'heure ou au kilomètre supplémentaire (dix-huit jours mini et vingt-quatre jours maxi) ;
 - durée : un an, à compter du 1er janvier 2011, renouvelable deux fois sans que la durée totale excède trois ans ;
 - enveloppe budgétaire : montant annuel minimum de 263 220 € TTC (242 599 € HT) et maximum de 351 093 € TTC (323 588 € HT) ;
- 2° d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;
- 3° de m'autoriser à engager la consultation ;
- 4° de m'autoriser à signer les marchés, et tous les actes y afférents, avec les prestataires retenus par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marchés négociés.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au Budget, au chapitre 011, article 6135.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



OBJET LOCATION DE VEHICULES AVEC CHAUFFEURS

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LES MARCHES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 10/5-75 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour la location de véhicules avec chauffeurs, comme suit :

- procédure d'appel d'offres ouvert à bons de commandes (articles, 10, 57 à 59 et 77) du Code des Marchés Publics) ;
- fractionnement en deux lots pouvant donner lieu chacun à un marché distinct établis en fonction des critères techniques précités (article 10 du CMP) ;
- marché à bons de commandes sur la base d'un prix journalier de service fait, ainsi qu'à l'heure supplémentaire ou au kilomètre supplémentaire (dix-huit jours mini et vingt-quatre jours maxi) ;
- durée : un an, à compter du 1er janvier 2011, renouvelable deux fois sans que la durée totale excède trois ans ;
- enveloppe budgétaire : montant annuel minimum de 263 220 € TTC (242 599 € HT) et maximum de 351 093 € TTC (323 588 € HT) ;

Délibération n° 10/5-75

ARTICLE 2

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à engager la consultation.


ARTICLE 4

Autorise le Maire à signer les marchés, et tous les actes y afférents, avec les prestataires retenus par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marchés négociés.

ARTICLE 5

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts, au budget 2011, au chapitre 011, article 6135.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le – 6 OCT 2010

 LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

